

Concernant le rapport du Conseil fédéral sur une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse

## Analyses intéressantes – mesures modestes

**La Coalition pour une politique suisse efficace de l'enfance et de la jeunesse salue le rapport publié aujourd'hui par le Conseil fédéral concernant la politique suisse de l'enfance et de la jeunesse mais attend des mesures nettement plus pénétrantes que celles proposées par le Conseil fédéral.**

Au tournant du millénaire, l'article 11 de la nouvelle Constitution fédérale a attribué aux enfants et à la jeunesse un droit particulier à une protection et à de l'aide. Huit ans plus tard, le Conseil fédéral présente une réponse au postulat par lequel l'ancien Conseiller national, aujourd'hui Conseiller aux Etats, Claude Janiak, a revendiqué une loi cadre pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse.

Le rapport relève le grand nombre d'enfants et de jeunes en tant que potentiel créatif de la société, alors que l'intérêt des médias se portait jusqu'à présent sur un groupe marginal de jeunes enclins à la violence. Il démontre dans quelle dimension la politique, si elle entend prendre au sérieux sa responsabilité envers la jeune génération, doit s'occuper de la protection, de la promotion et de la participation des enfants et des jeunes.

Les mesures proposées demeurent modestes et manquent quelque peu de courage. La révision de la Loi sur la promotion de la jeunesse, une meilleure coordination au niveau fédéral et de petits programmes nationaux de stimulation montrent la bonne volonté de la Confédération, qui veut aller de l'avant vers un engagement plus fort dans la politique de la jeunesse. Ces mesures ne suffiront toutefois pas à elles seules pour développer et mettre en oeuvre une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse qui soit globale et efficace. Le danger demeurera que la politique de l'enfance et de la jeunesse reste un bricolage hétéroclite de mesures non coordonnées et à courte vue. Il continuera de manquer de clarté concernant les tâches, les compétences, les structures ainsi qu'un engagement ferme à un travail en commun de la Confédération avec les cantons. Un examen de la révision du mandat constitutionnel de la politique de l'enfance et de la jeunesse ne sera pas entrepris. Et sans moyens financiers supplémentaires, ces mesures pourraient même mettre en danger le grand engagement qui existe déjà dans le travail extrascolaire des jeunes.

Les représentants de la Confédération et des cantons doivent s'activer maintenant et formuler ensemble une stratégie globale et nationale de la politique de l'enfance et de la jeunesse. Il sera également possible dans le futur de créer une base constitutionnelle plus efficace de la politique de l'enfance et de la jeunesse. Ce n'est qu'ainsi que les jeunes de tous les cantons peuvent être appuyés de manière égale. Des prescriptions claires en matière de but permettent un engagement efficace des moyens disponibles et davantage de pilotage et de soutien au niveau cantonal et à l'égard des communes.

### Le Conseil national préconise une stratégie d'ensemble

Le Conseil national soutient lui aussi la demande de la Coalition. Lors de la dernière session d'hiver, il a transmis deux motions importantes qui demandent une stratégie nationale d'ensemble de la politique de l'enfance et de la jeunesse, ainsi qu'une loi fédérale sur la promotion et la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Sur la base de cette analyse pertinente et des premières mesures proposées, le temps est venu de faire maintenant un grand et courageux pas en faveur d'un avenir juste envers les enfants et la jeunesse!

Coalition pour une politique suisse efficace de l'enfance et de la jeunesse

La Coalition pour une politique suisse efficace de l'enfance et de la jeunesse a pour but d'attirer l'attention du public, des cantons et en particulier des parlementaires sur l'importance d'une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse et de la création du cadre légal nécessaire à cela. Elle se compose d'un groupe noyau dont font partie le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ), Pro Juventute, l' Association faîtière suisse pour l'animation jeunesse en milieu ouvert ainsi que le Lobby Enfants Suisse. Le groupe écho comporte un peu moins de vingt organisations au niveau fédéral et cantonal qui soutiennent activement les buts de la Coalition. Enfin, le groupe d'intérêt comprend environ 200 personnes privées et organisations qui ont signé en 2006 le manifeste suisse de l'enfance et de la jeunesse.

Informations de fond concernant la Coalition pour une politique suisse efficace de l'enfance et de la jeunesse et ses revendications :

[www.kinderundjugendpolitik.ch](http://www.kinderundjugendpolitik.ch)

Personne de contact pour des questions émanant des médias

Geo Taglioni  
Responsable participation nationale  
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse  
Gerechtigkeitsgasse 12  
Tél. 031 326 29 29, Fax 031 326 29 30